

COMMUNIQUE / 07 MAI 2019

**LE CABINET DEGROUX BRUGÈRE CONSEILLE LE GROUPE FINIZY/MEILLEURTAUX  
DANS LE CADRE DE SES NEGOCIATIONS EXCLUSIVES EN VUE DE L'ACQUISITION  
DE MONFINANCIER**

Le cabinet Degroux Brugère intervient au côté du groupe Finizy/Meilleurtaux à l'occasion de ses négociations exclusives avec MonFinancier SA en vue d'acquérir sa filiale Monfinancier SAS, société spécialisée dans le conseil en placements et investissements financiers.

Fondée en 2006, Monfinancier propose aux particuliers des conseils en matière de solutions d'épargne et de placement en agence (Paris, Rennes, Cannes) ou en ligne. La société compte plus de 12 000 clients qui lui ont confié 700 millions d'euros d'épargne à la fin avril 2019.

Il s'agit du premier investissement sur le marché de l'épargne et des placements pour le groupe Finizy/Meilleurtaux, qui poursuit ainsi le développement de ses activités au-delà du conseil et courtage en assurance, en financement, en regroupement de crédit et de la comparaison de tarifs bancaires.

Degroux Brugère accompagne le groupe Finizy/Meilleurtaux pour cette opération avec Augustin Fleytoux, associé, et Oriane Rocher, collaboratrice.

Ernst & Young a réalisé l'audit pour le groupe Finizy avec Paul-Eric Lacourte, *associate partner*, et Pauline Fabre, *manager*.

Les vendeurs sont conseillés par le cabinet Alérion avec Vincent Poirier, associé, Karine Khau, Of counsel, et Benoît Pardigon, collaborateur, ainsi que la banque d'affaires Cambon Partners (David Salabi et Nicolas Pirot).

#### **A propos de Degroux Brugère**

---

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants:

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 9 associés et une quinzaine de collaborateurs.

#### **Contacts presse**

---

**AVOCOM** / Charlotte Vier + Camille Flesselles / [ch.vier@avocom.fr](mailto:ch.vier@avocom.fr) / [c.flesselles@avocom.fr](mailto:c.flesselles@avocom.fr) / LD : 01 48 24 00 40 ou 42.